

Afrique 2000

Réponse du Canada à l'appel du Président de l'OUA

A l'initiative du Président sénégalais S.E.M. Abdou Diouf, Président en exercice de l'OUA, l'Organisation des Nations Unies a tenu une session spéciale ministérielle sur la situation économique critique de l'Afrique, du 27 au 31 mai 1986, à New York.

Le jour de l'ouverture, le ministre des Relations extérieures du Canada, alors l'honorable Monique Vézina, a fait une intervention remarquée en annonçant quelques mesures concrètes que le Canada avait décidé de prendre pour aider les pays africains endettés à sortir de leur impasse.

Notons que la dette de l'Afrique subsaharienne à l'endroit du Canada, au titre de l'aide publique, se chiffre à plus de 700 millions de dollars canadiens. M.me Vézina a annoncé que le Canada était prêt à considérer des requêtes de moratoire venant de tout pays ayant de sérieuses difficultés de

paiements en devises et qui auront démontré une volonté de redresser leur situation économique. Le moratoire porterait sur une période initiale de 5 ans et pourrait être renouvelé pour deux autres périodes de 5 ans jusqu'en l'an 2000. Les sommes dues pour cette période se chiffrent à 250 millions de dollars canadiens. L'application de cette mesure se fera pays par pays à la suite des consultations au sein de groupes consultatifs de la Banque mondiale ou d'autres forums appropriés.

D'autre part, pour prouver la volonté du Canada de s'engager à long terme dans la politique d'aide et d'appui au développement, M.me Vézina a annoncé la mise en place d'un programme intitulé *Opération Afrique 2000*.

Afrique 2000 qui impliquera le Canada, pour les quinze années à venir, dans des actions de suivi précises et concrètes, pour essayer de redresser la situation économique critique de certains pays sub-sahariens, comprend trois grands axes :

- le partenariat entre le gouvernement et le secteur privé;
- la réorientation des politiques d'aide au développement, ainsi que
- la concertation internationale.

Un fonds spécial de 150 millions de dollars canadiens, répartis sur cinq ans, sera consacré à cette initiative et s'ajoutera aux crédits affectés à l'Afrique qui totaliseront, pour la seule année 1986-87, plus de 900 millions de dollars canadiens.

«Par partenariat», a déclaré M.me Vézina, «j'entends une collaboration étroite entre le gouvernement et tous les groupes et organismes qui sont prêts à travailler au redressement économique de l'Afrique».

La moitié du fonds spécial, soit 75 millions de dollars, sera versée aux organisations non gouvernementales (ONG), en contrepartie des sommes qu'elles recueilleront auprès du grand public.

D'ici fin 1987, quelque 2.000 petits projets de coopération seront mis en place en Afrique. «Le Canada fera de

l'agriculture, de la reforestation et de la sécurité alimentaire la toute première priorité des projets de développement qu'il mettra en œuvre. En réorientant notre politique d'aide, nous répondrons mieux aux besoins particuliers de l'Afrique» a déclaré M.me Vézina, le 6 mai dernier, devant la Chambre des Communes à Ottawa.

Un groupe consultatif composé d'experts venant de tous les secteurs d'activités et de toutes les régions du Canada, se chargera de conseiller le gouvernement canadien sur l'ensemble de ses politiques à l'égard de l'Afrique.

«*Afrique 2000*, c'est l'acceptation immédiate de plusieurs des recommandations de l'honorable David MacDonald, coordonnateur des secours d'urgence-famine en Afrique. D'autres mesures seront annoncées lors des prochaines semaines; car cet engagement du Canada s'inscrit dans un plan d'action général qui s'attaque aux causes profondes de la crise économique en Afrique», a souligné M.me Vézina.

Le Canada reconnaît pleinement que «c'est aux Africains qu'il appartient au premier titre de sauver et de développer l'Afrique. Et nous savons», a précisé M.me Vézina devant la Chambre des Communes du Canada, «que depuis la dernière réunion des Chefs d'Etat de l'OUA, l'été dernier, qu'ils ont la créativité et la détermination de le faire. *Le programme prioritaire de redressement économique de l'Afrique* qu'ils ont élaboré, est remarquable de pertinence. Les Etats africains offriront leur volonté d'accorder la toute première priorité au développement agricole et à la lutte contre la sécheresse et désertification. Ils confirment leur décision de mettre en œuvre des politiques de fixation de prix agricole qui soient propices au développement de leur agriculture et au bien-être des paysans».

Face à cette volonté de relance économique, le Canada est déterminé à «fournir des outils pour effectuer ce redressement».



PHOTO CRDI